

## CASAS: ACCUEILLIR LES REFUGIES

Créé II y a 13 ans pour acqueillir et répondre précisément aux demandes des soliciteurs d'asile qui arrivaient à Strasbourg, le Casas poursuit sa mission d'accompagnement, dans le respect de la dignité humaine et le souci de la qualité de ses interventions : cours de français, aidé administrative, différentes informations, orientation... Notre attachement au droit d'asile, nous voulons aujourd'hui le traduire d'une nouvelle manière, en diffusant régulièrement sous le titre "voir de traverses", des informations sur la situation des demandeurs d'asile en france et sur notre travail à leur côté.

Voies de traverse, ilinéraires bis, pour ces personnes que nous recevons, qui ont dû tout quitter et reprendre ici - souvent difficilement - un nouveau départ. Route paralièle, dans la marge, le parcours du demandeur d'asile, en attente, sans droit au travail, avec pour toutes ressources 1300 F par mois pendant un an, comme suspendu dans ce provisoire qui dure. Voies de traverse, voies humaines, nos chemins d'accompagnateurs, dans la construction patiente d'une telation de confiance et la joie de la rencontre.

Outil d'analyse de notre pratique et de communication régulière avec les personnes qui nous soutiennent, ce bulletin nous donne l'occasion de fier les rencontres, les événements importants qui ont marqué le trimestre et de vous faire part de l'évolution de notre travail. Jurisprudences restrictives, projets de lois, chiffres à la baissa..., autant de facteurs extérieurs qui influencent le quotidien du CASAS. Nous n'en demeurans que plus un lieu d'accueil et d'auverture, dont nous espérans que ces premières "voix de traverses" se feront fidélement l'écho.

Vos critiques, vos souhaits et remarques sont les très bienvenus et nous alderont dans la réclisation des numéros à venir.

Yves PARREND, Président Pascale ADAM, responsable coordinatrice

\*OAOA \*OAOA \*OAOA

## CHIFFRES 1995

#### CASAS, c'est ...

- 375 personnes de 39 pays différents reçues dans nos permanences;
- 50 élèves de 25 pays inscrits dans nos cours, de septembre à juin;
- la cogestion avec le CLAPEST, CARITAS et la CIMADE, d'un foyer pour familles primoarrivantes en attente d'admission en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : 31 familles, dont 45 enfants, hébergées pour un total de 4232 muits.

#### CASAS, c'est aussi ...

- Plus de 1300 entretiens d'aide administrative menés en une année;
- 120 heures de travail offertes par semaine par une équipe de 23 personnes (8 professeurs et 15 accompagnateurs administratifs, tous bénévoles), dont 18 à 20 heures de cours de français par semaine, sur les 34 semaines du calendrier scolaire;
- 9 stagiaires accueillis, dont 4 de l'Ecole des Educateurs Spécialisés, et une coordinatrice salariée à plein temps, permanente de l'association.

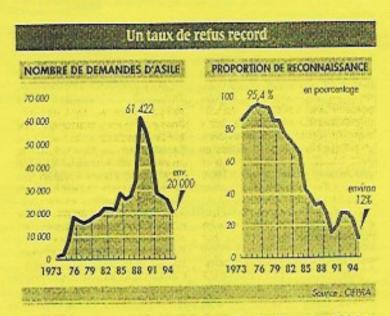
# TAUX DE RECONNAISSANCE DU STATUT DE REFUGIE: A LA BAISSE...

Un article du Moode du 27.02,96, de Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg, montre qu'en 1995 le nombre de candidats au titre de réfugié politique a baissé de 25% et que la proportion de statuts accordée à l'O.F.P.R.A. qui aurait dû en conséquence augmenter, s'est effondrée. En effet, en constate un taux de résultats de 23,65% en 94 et de 11,56% en 95. Il faut de plus considérer que les enfants de réfugiés indochinois qui disponent à leur majorité d'un droit automatique au statut de réfugié totalisent 985 accords. Les zaïrois, les rivandais et les sri-lankais obtiennent aussi le statut (on en compte 518), mais de grandes difficultés apparaissent pour les Somaliens (7% de résultats), les libériens (0%) et les algériens (0,72%).

Officiellement, on explique la diminution des candidats à l'assile politique par le succès de la lutte contre l'immigration économique, grâce à l'accélération des procédures d'instruction des dossiers par FO.F.P.R.A. et la suppression de l'autorisation de travail

pour les demandeurs d'asile en instance.

Dans ce cas, les faux réfugiés étant ainsi écartés, comment expliquer que le taux d'obtention du droit d'asile soit encore plus bas, alors que, logiquement, il aurait du s'élever? Une étude de Lucien Legoux confirme l'existence de mesures administratives opposées à des demandes d'asile juridiquement parfaitement fondées. "Aujourd'hui, l'obsession du "réfugié économique" conduit tout droit à refuser la protection de la France aux ressortissants des pays pauvres, autant dire à tous ceux qui frappent à notre porte. Avec, à terme, la mort du droit d'asile."



La proportion de reconnaissances annuelles s'applique aux décisions prises et non aux demandes d'asile déposées chaque année, compte tenu des délais d'instruction des dossiers.

## AVANT-PROJET DE LOI SUR L'IMMIGRATION

Libération du 06.03.96., dans un article d'Armelle Thoraval, révèle la rédaction d'un "avant projet de loi relatif à l'immigration", conçu à la demande de Jean-Louis Debré, Ministre de l'Intérieur, qui ne l'a pas encore approuvé, souligne-t-on. Ce texte est déterminant pour le ministère car il devancerait "la publication en avril du rapport de la Commission parlementaire d'enquête sur le bilan des lois Pasqua". L'objectif principal en est la lutte contre "Timmigration clandestine".

Cet avant projet concerne avant tout l'ordonnance du 02.11.1945 qui serait "modifiée" voire durcie sur différents points ;

- créer un fichier des personnes qui hébergent un étranger.

 obliger ces personnes à présenter "une attestation d'assurance couvrant l'ensemble de dépense médicales(...) résultant de soins d'aides publiques dont pourrait bénéficier l'étranger..."

- déléguer plus de pouvoir aux maires pour refuser les visas

d'hébergement.

 retirer éventuellement, lors de la demande d'asile, le document de voyage du demandeur "jusqu'à la fin de la procédure de reconnaissance

de la qualité de réfugié

 déléguer plus de pouvoir à l'administratif au détriment du judiciaire : si un étranger se soustrait "aux mesures préparatoires à son départ", ce terme évasif pourra permettre au préfet de le remettre dans le centre, sans demander l'avis du juge délégué.

- maintenir entre 2 à 10 jours des étrangers - demandeurs d'asile ou autres

- à bord du moyen de transport dans lequel ils arrivent pour entrer clandestinement en France, ou les transférer dans une zone d'attente. Ceci, dans des conditions sanitaires et de sécurité douleuses, est présenté comme un simple légalisation d'une "voie de fait".

Dans un sursaut "humanitaire" le texte garantit quelques droits : celui de voir un avocat, de téléphoner ou de faire vérifier par le Procureur de la République l'état des lieux. Cependant aucune véritable protection

judiciaire n'est envisagée.



#### ECHO DES COURS ECHO DES COURS ECHO DES COURS ECHO DES COURS ECH

Pour ce premier bulletin, nous avens demandé aux personnes inscrites aux cours de français "avancés" de nous faire part d'un élément ayant trait à leur pays d'origine, d'où la diversité de ce qui suit, à l'image de la diversité du groupe.

## PRESENTATION DU SRI LANKA,

Par M. Mylvaganam

Le Sri Lanka s'appelait Ceylan jusqu'en 1972. Il se situe au sud-est de l'Inde.

Il y a 17 800 000 habitants, sa capitale est Colombo. La population srilankaise est en majorité cinghalaise, les tamouls représentent une minorité (20%), concentrée dans le nord de l'est.

Les religions de ce pays sont :

- bouddhisme (majorité cinghalaise)
- hindouisme (minorité tamoule)
- catholicisme
- protestantisme

Le Sri Lanka est une ancienne colonie du Portugal de 1658 à 1796, de la Hollande de 1796 à 1815 et de la Grande-Bretagne de 1815 à 1948.

Madame Chandrika KUMARATUNGA est présidente depuis 1994, elle est socialiste.

Il y a un conflit entre majorité cinghalaise et minorité tamoule depuis 1948. La guerre civile, qui a débuté en 1983, se poursuit jusqu'à nos jours, et a causé d'innombrables victimes.

"Si vous dites la vérité, il ne vous arrivera que du bien"

"Ta vie est entre tes mains"

(proverbes sri-lankais, en tamoul et cinghalais)

# ECHO DES COURS ECHO DES COURS ECHO DES COURS ECHO DES COURS

In tara mea Remasiia, din prima 2i de Pasti, pina -la ofirsitul acestei sarbatori, noi me salutam - thristos a inviat!

si raspundon:
- Meriano

(Chez nous, en Roumanic, à partir du premier jour de Păques jusqu'à la fin de cette fête on salue: "Christ est ressuscité" et on répond : "Il est vraiment ressuscité".)

中部中部中部中部中部中部中部

## Recette cambodgienne:

Ecraser les 2 têtes d'ail, les mélanger avec le sel, le sucre et le bithien . Ajouter le tout dans environ 1,5 litre d'eau bouillante.

Laver soigneusement les cuisses de poulet (enlever la peau si vous le souhaitez), les incorporer dans l'eau avec, soit le jus d'un citron, soit un citron. Laisser cuire à feu modéré jusqu'à cuisson du poulet. Puis sortir les cuisses, les émincer et les réincorporer au bouillon. La soupe est prête.

Conseil : se mange accompagnée de riz parlumé.

- यह स्वापा प्रकाणक हैतनः है देव वेत्रतेता कर्णः -तीया कर्णत्मीकर्षः १ दूषः वेत्रपातितिः पूर्वो अर्थवार्थः पृत्यवतिः व्यवस्थितात्रप्रकृतिः व्यवस्थानाः -व्यवस्थितात्रद्वात्रः दूषाचीः व्यवस्थानात्रः -अर्थतेत्रपृथाः दुष्याः स्थानः अर्थाद्वस्थानात्रः -

Il delices of appear by the for the second

Proverbe Cambodgien:

"Le riz dressé est échaudé, le riz courbé donne des fruits"

Tous nos remerciements

Mony

à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ces "voix de traverses" n°l, et notamment aux personnes inscrites dans nos cours, qui ont illustré ce bulletin par leurs écritures.

### LIBERIA: là-bas...

(...) "La guerre qui a débuté en décembre 1989, a causé la mort d'environ 150 000 Libériens, et poussé 700 000 personnes à fuir le pays.

Le conflit au Libéria a été marqué par le mépris (lagrant des normes humanitaires internationales dont ont fait preuve l'ensemble des belligérants. (...)

Le rapport d'Amnesty International s'appuie sur des informations rassemblées au cours de plusieurs années ainsi que lors d'une visite effectuée au Libéria, et plus récemment en Guinée, pays voisin. (...)

Au début du conflit, les soldats des AFL (Armed Forces of Libéria) ont systématiquement tué les membres des ethnics gio et mano. Ils ont supervisé des actes de torture, des meurtres et des pillages commis àgrande échelle. En décembre 1994 à Paynesville (non loin.de Monrovia, lla capitale), ils auraient massacré, en collaboration avec le LPC (Liberia Peace of Council), plus de 50 civils, dont 28 enfants agés de moins de dix ans.

En juillet 1994 à Barnabo Beach (district n°4), les combattants du LPC auraient marqué leurs prisonniers avec des machettes chauffées à blanc, les brûtant au troisième degré sur le dos, à l'intérieur des cuisses et à l'aine. En septembre 1994, ils auraient coupé les doigts et les oreilles du journaliste Albert Mende. Plus récemment, en février 1995, des réfugiés sont arrivés à Buchanan parce que des membres du LPC avaient attaqué leurs villages et menacé de les torturer.

Dans le comté de Lofa, un commandant de l'ULIMO à torturé une femme agée en lui écrasant la jambe entre deux morceaux de bois. En juin 1995, à Royesville, des affrontements entre factions de l'ULIMO ont fait plusieurs victimes parmi les civils ; les survivants ont été violés et terrorisés. Un an auparavant, trois réfugiés libériens avaient été délibérément et arbitrairement abattus en Guinée par des combattants de l'ULIMO circulant librement à la frontière.

Le NPFL (National Patriotic Front of Libéria) est responsable de milliers d'homicides délibérés de civils. En avril 1995, à Yosi «une région contrôlée par le NPFL mais contestée par le LPC» 62 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été rassemblées puis tuées, la plupart à coups de machette. En septembre 1994, des combattants du NPFL ent attaché ensemble au moins 20 hommes, femmes et enfants avant de les jeter dans le fleuve 5t John au pont de Bahla, près de la ville de Gbarnga (comté de Bong) : un grand nombre se sont noyés.

La Force ouest-africaine d'interposition envoyée en 1990 par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), amanqué d'un mandat précis et n'a pas toujours fait preuve d'impartialité ; elle aurait elle-même commis des violations des droits fondamentaux. Il est essentiel que son rôle dans le processus de paix ne donne pas lieu à d'autres atteintes aux droits de l'homme.

La mission d'observation des Nations Unies au Labéria (MONUL), envoyée en 1993 pour surveiller le cessez-le-feu, n'a pas fait preuve de fermeté en matière de défense des droits fondamentaux. La partie de la mission axée sur les droits de l'homme doit maintenant être renforcée pour que le processus de paix traite de ces problème primordiaux"(...)

> Extrait du Bulletin d'informatione 71/95 d'Amnesty International 7 avril 1995

Et un an plus tard...

"MONROVIA. Les soldats de la force ouest-africaine d'interposition (Ecomog) ont pu se déployer, samedi 13 et dimanche 14 avril, dans plusieurs quartiers de la capitale du Libéria. Mais les pillages, perpétrés par de très jeunes combattants, se poursuivent, et le ravitaillement des dizaines de milliers de personnes déplacées par les combats de la semaine passée reste très difficile. Sur le plan politique, Charles Taylor, le chef du Front National patriotique du Libéria (NPFL), a maintenu une position intransigeante, exigeant l'arrestation de son rival Roosevelt Johnson. Ce dernier refuse toujours de se rendre et reste retranché dans une caserne de Monrovia, où il détient des centaines d'otages."

extrait du journal le Monde du mardi 16 avril 1996

# ... et ici... être n(i)é quelque part

C'est un homme de 30 ans, il vient du Libéria, Aprés un an d'attente dans la plus grande précarité, il a reçu une réponse négative à sa demande d'asile. Il n'a plus aucune ressource depuis 3 mois. Il vient de recevoir des autorités préfectorales une invitation à quitter le territoire français dans le délai d'un mois. S'il le souhaite, il peut bénéficier d'une aide sous forme d'un billet d'avion... pour le Libéria, car où aller, avec les dispositions de Schengen? Pourtant il ne peut envisager un retour dans son pays sans craindre pour sa vie.

Dans ce moment crucial, moment de choix et de confrontation avec lui-même face à des perspectives d'avenir, il me disait: "J'en ai assez de me plaindre, d'aller mendier une aide d'un organisme à l'autre. Parfois je me surprends à raconter une fois de plus mes difficultés à un travailleur social et je me déteste. Il y a des jours où je mange une fois, il y a des jours où je ne mange pas, mais j'ai confiance, je sais qu'un jour ça ira mieux. Pour le moment, j'essaie de garder le contrôle, de ne pas suivre de mauvais conseils, on est fragile dans une situation comme la mienne..."

Lors des rencontres qui marquent nos journées au CASAS, il y a des paroles de dignité humaine d'une telle intensité qu'on ne peut que les recevoir, comme une gifle, comme un cadeau.

(En 1995, pas un seul libérien n'a été reconnu réfugié en France.)

Pascale ADAM

RAPPEL: nos horsires d'ouverture

Mardi 8.30 à 12 H et

Jeudi 14 à 17 H:

permanences d'accueil et d'information

Jeudi 9 à 12 H:

permanence administrative (dossiers OFPRA, recours...)

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des permanences (tel 88 25 13 03)

Cours de français:

pour les débutants, horaires disponibles à CASAS

pour les avancés, cours tous les matins sauf le jeudi, de 9.30 à 11.30.

Moment convivial:

jeudi, de 14 à 16 H

Distribution du courrier:

jeudi matin et vendredi de 14 à 15 H.



# MOMENT CONVIVIAL:

POUR PARTAGER, ECHANGER DES IDEES, AUTOUR D'UN THE OU D'UN CAFE...



L'Assemblée Générale du CASAS aura lieu le 19 juin 96, dès 18h

(le lieu reste encore à définir).

Au cours de la deuxième partie de la soirée, M. Peter LEUPRECHT, Secrétaire Adjoint du Conseil de l'Europe, interviendra sur le thème: "Droits de l'homme, droit d'asile".

★原子出生出生出中出中出中出中出中出

Les jurisprudences actuelles de l'OFPRA et de la Commission des Recours des Réfugiés restreignent le bénéfice du statut de réfugié aux seules personnes craignant des persécutions émanant des autorités de leur pays. Cela exclut plus de 99% des Algériens (craignant majoritairement le FIS) et des Somaliens (aucune autorité n'étant officiellement reconnue dans leur pays, où règne "un climat d'anarchie généralisée" d'après les propres termes de la Commission des Recours).

Le CASAS commence, en lien avec d'autres associations et des avocats parisiens, à aider les personnes déboutées dans ce cadre à déposer des demandes d'aide juridictionnelle devant le Conseil de l'Etat, afin de faire évoluer positivement les jurisprudences restrictives.

> CASAS Maison Georges Casalis 13 quai Saint-Nicolas 67000 STRASBOURG tel. 88 25 13 03